

DEC 3

Réf N° DEC3/XIII/23/174

Affaire suivie par : Pascale Amblard

Tél : 04 76 74 75 68

Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC3/XIII/23/174 du 12 avril 2023

Vu l'article L122-2 du code de l'éducation,

vu le décret n° 2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire,

vu l'arrêté ministériel du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire,

vu l'arrêté n°DEC3/XIII/22/339 du 13 septembre 2022 relatif à l'ouverture d'une session d'examen en vue de l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire – session 2023.

Article 1 : Le jury académique de la certification de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire est composé comme suit pour la session 2023 :

Madame CARLUCCI Cinzia	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Présidente de jury
Madame GEOFFRAY Ghislaine	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Présidente de jury
Monsieur GUIRAL Vincent	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame PICARD Sandrine	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Monsieur BADEROT-JACQUES Stéphane	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame DEPARIS Anne	Provisseure adjointe LPO Louise Michel - Grenoble	Membre interrogateur
Monsieur DI SANTO Fabrice	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame LE MERCIER Ingrid	Provisseure adjointe LPO Louise Michel - Grenoble	Membre interrogateur
Monsieur BENTALEB Abdel	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Monsieur SERGI Joseph	Proviseur Lycée Mounier - Grenoble	Membre interrogateur
Monsieur MARTIN Christophe	Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional	Membre interrogateur
Madame HERVE Laurence	Principale adjointe Collège Belledonne – Villard-Bonnot	Membre interrogateur
Monsieur MANUELLI Patrick	Principal Collège Morestel	Membre interrogateur
Madame BIANQUIS Anahita	Provisseure LPO Gabriel Faure - Tournon	Membre interrogateur
Madame PRUDENT Laura	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame STATARI Laëtitia	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame ESTEVE Marlène	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur

Madame MERON Nathalie	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame MALEK Sylvie	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame FOROT Ariane	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Madame SARAIS Gwenola	Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale	Membre interrogateur
Monsieur MIQUET Olivier	Principal Collège La combe de Savoie - Albertville	Membre interrogateur

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie

**Pour la Rectrice et par délégation
La secrétaire générale adjointe**

Hélène Insel



Céline HAGOPIAN